

Fiche 02 FranceConnect Plateforme

1. RAPPEL DU CONTEXTE

- « FranceConnect Plateforme » est la déclinaison technologique de l'« État plateforme ». La mise en place d'une plateforme numérique facilitant l'échange de données et de services entre administrations permettra de rendre modulaire, souple et scalable le SI de l'État. « FranceConnect Plateforme » est nécessaire pour simplifier les démarches des citoyens et des entreprises en mettant en œuvre le principe du « Dites-le nous une fois », accélérer l'innovation et l'émergence de nouveaux services, faciliter le travail des agents et améliorer l'efficacité générale des administrations et du SI.
- « FranceConnect Plateforme » fournira des services numériques utilisés par de nombreuses administrations. Une partie de ces services sera opérée par les administrations. Une autre partie, constituée de services cœurs (par ex. gestion d'identification, gestion d'échange de données) est opérée par la DINSIC. Est également opérée par la DINSIC l'usine à dématérialisation de démarches (demarches-simplifiees.fr) permettant d'automatiser en quelques clics les démarches administratives.
- « FranceConnect Plateforme » a donné lieu à de premières mises en place de composants opérationnels, qui apportent déjà de la valeur:
 - De nombreuses données ouvertes à une large réutilisation via le portail data. qouv.fr,
 - « FranceConnect Identité », dispositif d'identification et d'authentification des usagers qui facilite déjà l'identification des usagers et améliore l'efficience de plusieurs centaines de services en ligne,
 - Des premiers usages réussis d'échange de données (par ex. le Service Public de la Donnée, API Entreprise, et autres API disponibles via le portail api.gouv.fr),
 - De premiers composants ouverts mis à disposition et dont la réutilisation se développe (par ex. VITAM, demarche-simplifiees.fr),

L'approche « FranceConnect plateforme » s'intègre de plus en plus dans les plans numériques des ministères et des opérateurs publics (ex : API Sécurité Sociale inclues dans le schéma stratégique SSSI).

2. RAPPEL DE LA STRATEGIE « FRANCECONNECT PLATEFORME »

Depuis avril 2016, le site api.gouv.fr catalogue les API offertes par les administrations centrales, les collectivités territoriales, les établissements publics, etc. Il permet de faciliter pour les créateurs de services, les consommateurs d'API, la découverte, la compréhension et l'accès aux API et à leurs producteurs.

Dans le cadre d'Action Publique 2022, le chantier Transformation Numérique comportait un groupe de travail (GT5) sur le « Socle de l'informatique agile de l'Etat : architecture cible de la PNE ». La mise en circulation, de façon contrôlée, des données, des traitements et des services entre les différentes administrations a été identifiée comme fondamentale et au cœur de ce chantier, le moyen privilégié étant les API.

Il conviendra dans les prochains mois de mettre en œuvre les API cœur indispensables au fonctionnement de « FranceConnect Plateforme », et les API participant au 2ème cercle, produite par un ministère et mises à disposition pour la consommation de tous les autres et enfin les API du 3ème cercle, dont la consommation et la production pourraient être ouvertes à d'autres acteurs que l'administration.

La mise à disposition d'API doit être systématiquement prévue dans tout nouveau déploiement informatique, à l'instar de l'approche « API first » retenue par de grands acteurs du numérique.

Que ces API concernent les données personnelles de particuliers ou d'entreprises ou des données ouvertes, l'interfaçage de nombreux acteurs via des API nécessite également une industrialisation du processus de mise en relation entre le producteur et le consommateur. Ainsi pour le futur consommateur, de la découverte de l'API jusqu'à la mise en production de son service utilisant l'API, les services de « FranceConnect Plateforme » doivent faciliter chaque étape.

Le premier de ces services, « FranceConnect Identité Particulier », permet d'authentifier les usagers particuliers, mais aussi de recueillir de manière centralisée leur consentement quand il est nécessaire, et de leur offrir une traçabilité de leurs usages et des échanges de données réalisés. Il est en production depuis 2016 et est déjà utilisé par près de 7 millions d'usagers.

Les services cœurs et la plateforme demarches-simplifiees.fr sont développés dans une approche agile : pilotage des évolutions par la captation des attentes et besoins des parties prenantes. Pour chaque nouveau composant : mise en ligne la plus rapide possible d'un MVP (« Minimum Viable Product ») permettant ensuite d'itérer dans un processus d'amélioration continue.

3. TRAVAUX EN COURS

Les principaux travaux en cours portent sur les chantiers suivants :

- la reconnaissance mutuelle des identités des usagers des autres pays membres de l'UE par « FranceConnect Identité » est en cours de finalisation dans le cadre de l'entrée en vigueur du règlement eIDAS ;
- le renforcement de la plateforme « FranceConnect Identité » par l'intégration d'un ou plusieurs fournisseurs d'identité de niveau eIDAS substantiel et/ou élevé est en préparation avec le ministère de l'Intérieur et l'ANSSI ;
- une ouverture contrôlée aux acteurs privés de « FranceConnect Identité », en particulier pour ceux soumis à une obligation réglementaire de vérifier l'identité de leurs clients, est en préparation (décret en cours) :
- une déclinaison de «FranceConnect Identité » dédiée à l'identification des agents publics des administrations partenaires est en cours de déploiement sous le nom de «FranceConnect Agent »;
- une brique de « contractualisation » destinée à accélérer la phase de conventionnement et sécuriser ensuite la consommation des API en production (avec ses procédures, règles de sécurité) est en cours de développement itératif avec la DGFiP, avec l'appui et l'expertise de l'ANSSI, pour améliorer la mise à disposition de l'API Impôt Particulier avant son ouverture aux collectivités territoriales ;
- un pilote d'une déclinaison de «FranceConnect Identité » dédiée aux auto-entrepreneurs et autres entrepreneurs individuels est en cours de construction avec l'ACOSS et l'INSEE sous le nom de «FranceConnect Pro »;
- un groupe de travail interministériel a été créé pour consolider les retours d'expérience et formuler des recommandations en matière d'« API Management ».

4. ACCELERATION OU NON DU PROJET FRANCE CONNECT PLATEFORME AVEC LE FTAP

Suite aux travaux collectifs dans le cadre du chantier Transformation Numérique d'Action Publique 2022, un dossier interministériel a été déposé par la DISNIC dans le cadre du premier appel à projet du fonds de transformation de l'action publique (FTAP), afin de contribuer au financement des orientations de la stratégie « FranceConnect Plateforme » rappelées ci-avant.

Le dossier « FranceConnect Plateforme phase 2 » fait partis des lauréats de l'appel à projet du FTAP. Un contrat de transformation doit être signé avec la DITP et la DB afin de débloquer les financements et lancer les travaux.

Le contrat de transformation a fait l'objet d'une consultation par la DINSIC des secrétaires généraux, en particulier s'agissant de l'identification des baisses de dépenses récurrentes permises par le programme.

PROPOSITION SOUMISE A L'AVIS DU CSIC:

Dossier FTAP « FranceConnect Plateforme phase 2 » : les ministères statuent sur le contrat de transformation « FranceConnect Plateforme phase 2 », son contenu et la possibilité de le signer ensemble.

Sans le financement du FTAP, la stratégie « FranceConnect Plateforme » devra être aménagée.